

Trimestriel
d'information
de la **Mutuelle
Nationale
Militaire**
Juillet 2011
n°10

MAG

INFOS MNM



SOMMAIRE

Assemblée générale	I	Budget 2010	III
Composition du nouveau Conseil d'administration ...	II	Élections des délégués	IV
3 nouvelles mesures adoptées	II	Actualités	IV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

Renouveau et hommages

« Cette année, l'assemblée générale s'est tenue à Biarritz le 8 juin. La réunion des délégués en assemblée générale est un moment important dans la vie de notre mutuelle. Elle donne l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de discuter des orientations à prendre ou de voter les nouvelles mesures d'accompagnement social, élaborées en groupe de travail. Les délégués ont rendu hommage à nos camarades d'active, tués ou blessés dans le cadre d'opérations extérieures. Fidèle à sa mission et aux valeurs qu'elle défend, la MNM soutiendra les familles. Un autre événement majeur se prépare avec l'élection des nouveaux délégués. Le format de la nouvelle assemblée change aussi. Ce seront 60 délégués au lieu des

160 jusqu'alors qui devront participer très activement à la vie de notre mutuelle, et principalement celle des sections. Leur implication dans tout le processus d'organisation sera donc essentielle. Je rappelle à tous nos adhérents, militaires d'active, ayants droit ou jeunes retraités que des postes de correspondants bénévoles sont à honorer dans de nombreux départements. En acceptant de consacrer un peu de votre temps à la communauté militaire, vous manifesterez votre esprit mutualiste et vous vous enrichirez de nouveaux contacts humains. Notre réseau de correspondants bénévoles est un atout et constitue une pièce essentielle de notre action de solidarité. »
Franck Sudon,
Contrôleur général des armées (2s) Président de la MNM

DÉSIGNATION DU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Par décision de Monsieur Gérard Longuet, Ministre de la Défense, le **général de brigade (2^{ème} section) Claude Dervaux** a été nommé 1^{er} vice-président de la Mutuelle Nationale Militaire à compter du 1^{er} janvier 2011.



Depuis 2006, tant comme délégué que comme administrateur, il s'est fortement impliqué dans les études et groupes de travail concernant la transformation et l'avenir de la MNM. Nous lui souhaitons bon courage et réussite dans ses nouvelles fonctions.



Intervention du contre-amiral (2s) Jean-Claude Allory, délégué de la section Ouest lors de l'assemblée générale de la MNM le 8 juin dernier.

Composition du **nouveau Conseil d'administration**



Les membres du bureau du Conseil d'administration.

Président

Contrôleur général des armées (2s) Franck Sudon

1^{er} vice-président

Général de brigade (2s) Claude Dervaux

2^{ème} vice-président

Major (er) Pierre Forte

Secrétaire général

Lieutenant-colonel (er) Marie-France Carabin

Trésorier général

Major (er) Alain Provost

Secrétaire général adjoint

Colonel (er) Michel Brunet

Trésorier général adjoint

Adjudant-chef (er) Gilles Bouillot

Administrateur officier

Capitaine (er) Jean-Jacques Le Guilloux

Administrateurs « Non-officiers »

Major (er) Joseph Laviec

Adjudant-chef (er) Jean-François Brochon

Adjudant-chef (er) Jean-Louis Frerot

Major (er) Jean Blonde

Commis greffier de 1^{ère} cl. (er) Christian Courel

Adjudant-chef (er) Joël Dessalle

3 nouvelles mesures adoptées

[+] Augmentation de la durée et des montants des prêts bonifiés « acquisition et travaux »

Pour faciliter l'accès à la propriété ou l'amélioration de l'habitat des adhérents de la MNM, l'assemblée générale a décidé de revaloriser le montant des prêts immobiliers bonifiés de 11 000 à 15 000 € et des prêts travaux de 5 500 à 7 500 €. La durée de remboursement du prêt immobilier passera de 108 à 120 mois maximum tandis que celle des prêts travaux restera limitée à 54 mois. La bonification s'élève à 2 %. **Plus d'infos sur www.mnm.fr (rubrique aide au logement).**

[+] Revalorisation de l'aide au conjoint d'une personne en perte d'autonomie

Cette aide réservée au conjoint d'une personne en perte d'autonomie sera portée à 13 € maximum par jour à compter du 1^{er} janvier 2012.

[+] Participation au paiement de la cotisation santé des veuves et des veufs adhérents MNM

L'aide aux veuves et veufs de la MNM sera accordée sur demande et sous conditions de ressources, pour couvrir partiellement le montant annuel de la cotisation de la complémentaire santé de l'adhérent. Son montant sera de 100 € par an.

Et ceci, toujours sans augmentation de votre cotisation, fixée à 0,50 € par mois et par personne protégée.

Prévention

La Mutuelle Nationale Militaire, Unéo, la CNMSS et l'armée de Terre s'associent pour financer une campagne de sensibilisation et d'accompagnement sur les risques de consommation de substances psychoactives. La convention de partenariat a été signée le 20 janvier dernier au ministère de la Défense par le général de corps d'armée Jean-Philippe Margueron, major général de l'armée de Terre, le directeur de la CNMSS, M. Alain Pastor, le général de corps d'armée (2s) Claude Lepetit, président d'Unéo et notre président, le contrôleur général des armées (2s) Franck Sudon.

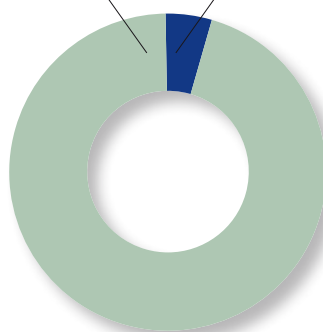


Budget 2010

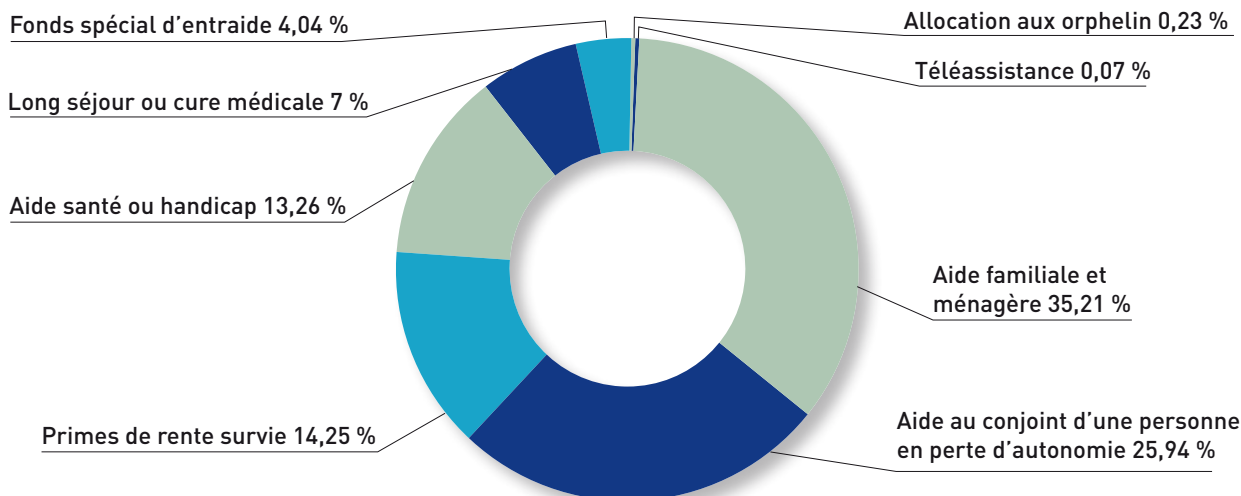
La MNM a consacré à l'accompagnement social un budget de 3,2 millions d'euros en 2010, grâce à la contribution de cinquante centimes d'euro par mois et par personne de l'ensemble de ses adhérents et de leurs ayants droit. Des actions ont ainsi été menées en faveur des adhérents qui ont subi les aléas de la vie au cours de l'année passée : personnels engagés, blessés en service, familles, personnes âgées ou handicapées. L'aide au logement, quant à elle, vient compléter les prêts déjà consentis par l'action sociale des armées que ce soit pour l'acquisition ou l'amélioration de l'habitat.

AIDES AU LOGEMENT

Acquisition 95,53 % Travaux 4,47 %



RÉPARTITION DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Vote du budget lors de l'assemblée générale de la MNM le 8 juin 2011 à Biarritz.



La MNM vous accompagne

Pour les parents d'enfants hospitalisés

En cas d'hospitalisation prolongée d'un de vos enfants, vous pouvez formuler une demande d'aide exceptionnelle afin d'alléger le poids des frais d'hébergement que vous devez supporter. Renseignez-vous auprès de la section à laquelle vous êtes rattaché.

Faites-vous aider par un bénévole !

Vous êtes âgé(e) de 70 ans et plus, vous connaissez des difficultés sociales graves (deuil, précarité, etc.), un correspondant bénévole de la Mutuelle Nationale Militaire peut vous accompagner. Ses coordonnées peuvent être demandées sur place à la section dont vous dépendez ou sur notre site www.mnm.fr (rubrique Notre réseau).

Elections des délégués novembre 2011

Bilan des candidatures

Le dépôt des candidatures est désormais clos pour les élections de novembre 2011. Au total, 140 candidatures ont été reçues.

Vous avez répondu à notre appel à candidature pour devenir délégué de la MNM

Une fois élu(e)s, vous aurez pour mission de promouvoir nos valeurs et de participer à l'animation politique et sociale de la mutuelle.

Vous vous engagerez à garantir son fonctionnement démocratique en représentant l'ensemble des adhérents de la mutuelle lors de l'assemblée générale.

Dates à retenir

Du 1^{er} au 30 novembre 2011

• Vote par correspondance

Vous voterez par correspondance et à bulletin secret. Courant octobre, vous recevrez les documents nécessaires au vote (bulletin de votre section, profil des candidats et enveloppe retour affranchie).

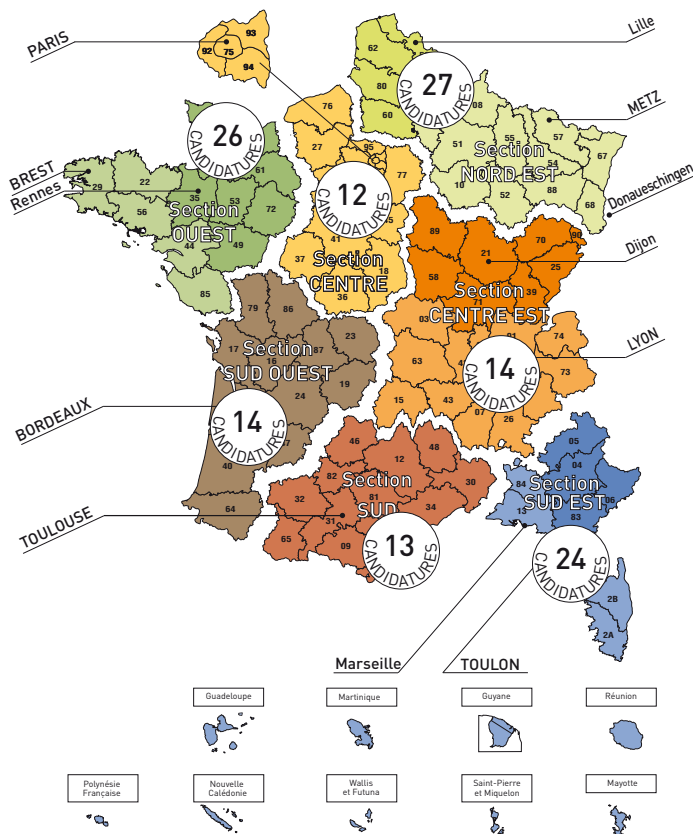
12 décembre 2011

• Proclamation des résultats

1^{er} janvier 2012

• Début du mandat de la nouvelle assemblée.

CARTE DE RÉPARTITION DES CANDIDATURES



Actualités

DISTINCTIONS

À l'occasion de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 8 juin dernier à Biarritz, le contrôleur général des armées Sudon a remis la médaille d'or de la MNM au **contre-amiral (2s) Jean-Claude Allory** pour son engagement et son dévouement durant ses trente six années d'activité mutualiste



au profit de la Mutuelle Nationale Militaire, dont il a été nommé 1^{er} vice-président d'honneur.

L'adjudant Chef (er) **Jean-François Brochon** (administrateur) et le major (er) **Jacques Morgand** (délégué de la section Nord-est) ont reçu du président Sudon le diplôme et la médaille de la reconnaissance mutualiste en témoignage de leur engagement mutualiste.

